LE PREMIER COCKTAIL

On vient de célébrer, en Amérique, un glorieux anniversaire, celui du cocktail. Tout le monde connait cette boisson bizarre dont on peut dire, comme de M. Mears, qu'elle a fait le tour du monde.

C'est en 1836, dans un petit restaurant d'un faubourg de Washington, que ce breuvage, universellement connu et, hélas! trop apprécié, a vu le jour. Voici dans quelles circonstances:

Le duel était, à cette époque, d'un usage très répandu aux Etats-Unis. A propos d'un rien, les revolvers sortaient de leur étui et, "pan... pan..." la vie d'un homme était l'enjeu, et souvent les deux restaient sur le carreau. Or, en 1836, au mois de février un gentleman du Sud, M. John Hopkins, était venu à Washington pour régler une affaire de duel. On se rendit sur le terrain, et il fut blessé d'un coup de feu à l'épaule. Perdant beaucoup de sang, on le transporta dans le petit restaurant du faubourg, et le patron, pour ranimer le blessé, eut l'idée de préparer une boisson dans laquelle il fit entrer tout ce qui lui tomba sous la main: de la glace pilée, du whisky, du gin, du citron, un jaune d'oeuf, du sucre, et la lui fit avaler; l'effet fut merveilleux, le cocktail était né!

Les clients, voyant l'effet, demandèrent à goûter et, en très peu de temps, le marchand de vins faisait fortune et le cocktail se répandait à travers le monde.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Jules Albright à Geo. H. Kaul, portion. Robertson, Howard, Jéna et Napoléon, $800.

Lazarus Aronson à Mme Wm V. Davis, terrain, Howard, Valence, Cadiz et Liberté, $1,650.

N. O. Realty and Investment Co. à Mme Geo. Grant, portion, Broad, Dupré, Gayoso, James et Vincent, $1,600.

Dryades Bldg and Loan Ass'n à Emile F. Schuessler, portion, Mobile, Nelson, Holly Grove et Gén. Ogden, $1,300.

Mutual Bldg and Homestead Ass'n à Edward Bonnet, terrain, Franklin, Dorgenois, Rocheblave et Painters, $3,465.

Guillaume S. Dreux à Joseph Nanguno, terrain, Royale, Dauphine, Lamanche et Charbonnet, $1,450.

Mme Veuve Stephen Escoffier et al à Sidney R. Philipps et al, bail de la propriété, sur Lake, dans Mandeville, Lake, entre Girard et avenue Marigny, pour un an, à $30 par mois.

Michael G. Rentschler à la Suc. de Mme Edward M. Blank, renonciation dans et à la Suc. de Mary A. Peter, veuve de Conrad Rentschler et épouse de Edward M. Blank, No 105,346, dossier de la C. C. D.

Richard Fallon à la American Homestead Co., terrain, Tulane, Banks, Miro et Tonti, $700.

Acquéreur au vendeur, même propriété, $700.

German American Homestead à Joseph Coig, terrain, Holly Grove, Heaton, Gén. Ogden et Pear, $600.

Louis Colon ou Colomb à la Dryades Bldg and Loan Ass'n, terrain, Howard, Valmont, Freret et avenue Peters, $1,200.

Acquéreur à Louis Colomb, même propriété, $1,200.

Jules Gervais Jr à Félix Prouvé, terrain, Galvez, Français, Touro et Johnson, $800.

Louis A. Petitfils et als à John A. Trascher Jr, 2 terrains, St-Ferdinand, Johnson, Port et Galvez, $125.

J. F. Elliot à la Northeastern Realty Co., bail de la propriété No 509 rue S. Front, pour 15 mois, à $45 par mois.

Louis Edwards à la Dixie Homestead Ass'n, portion, Murat, Palmyre, S. Alexander et Cleveland, $——.

AUTRICHE-HONGRIE

Les Finances Autrichiennes.

Correspondance Spéciale de L'Abeille.

Les dernières nouvelles financières venues de Vienne à Munich, sont loin d'être rassurantes.

Au ministère bavarois les finances, on parle de la nécessité d'un prochain emprunt autrichien, emprunt qui ne serait pas inférieur à 500 millions de couronnes, pour le moment du moins. On croit que cet emprunt serait dissimulé le plus posible et que les millions nécessaires viendraient, surtout de Berlin et de Paris indirectement. — LA PRESSE-ASSOCIEE.

Au restaurant:

— Garçon, enlevez ce fromage, il ne me dit rien.

— Monsieur exigerait-il qu'il fasse des vers?

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

"LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Perpétuel.
BUSSIERE ROUEN.
"P. O. BOX 725"
Nouvelle-Orléans.

La pensée, c'est l'étincelle électrique qui éclaire et conduit l'homme à la constatation manifeste de son individualité.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas J. Harnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 95,187 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Caroline Bowers, veuve de Thomas J. Harnett,, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
TITCHE & ROGERS, Avocats.
oct 15,19,21

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'effets de commerce, réclamations, soldes dus par agents, souscripteurs d'actions, etc.

State of Louisiana vs. Keystone Life Insurance Company of Louisiana.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 91,969 — En vertu de deux ordres de vente datés respectivement du 28 juillet 1913 et 22 sept. 1913, qui m'ont tous deux été adressés par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 21 octobre 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1. Deux billets avec lien de vendeurs pour $603.11, chacun daté le 21 octobre 1912; un billet du un an après date et un autre billet du deux ans après date, portant 7 pour cent d'intérêt et sur lequel 600 dollars a été payé en à compte.

2. Billet hypothécaire de J. V. Leclerc, daté le 21 octobre 1907, du le 21 octobre 1909, pour $300 avec intérêt à 8 pour cent, (dans l'affaire du Teutonia Bank and Trust Co. versus J. Vic Leclerc, No. 99,875, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.)

3. Un billet de Mme Juliana Theisman, daté le 14 décembre 1906, pour $3,750, avec intérêt à 8 pour cent de la date du billet. (Teutonia Bank and Trust Co. dans l'opposition de la succession de Mme Theisman, No. 88,051, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.)

4. Billet de Julius Feldheim, daté de 5 novembre 1909, pour $98, pour un an, à 5 pour cent d'intérêt de 5 novembre 1910.

Billet de John Manning, daté du 9 décembre 1909, $25 à un an, 5 pour cent d'intérêt à partir du 9 décembre 1910.

Billet de G. G. Gonzalez, daté le 14 décembre 1909, pour la somme de $19.35 avec 8 pour cent d'intérêt de décembre 14, 1909.

Billet de Felix Vay, endossé par W. G. Randolph, daté le 15 novembre 1908, avec intérêt à 6 pour cent de 15 novembre 1908.

5. Soldes dus par agents, le 1er juillet 1913, pour la somme de $2,632.92 d'après la liste détaillée et enregistrée dans l'affaire ci-dessus.

6. Des actions non-payées de souscripteurs d'après la liste détaillée et enregistrée dans l'affaire ci-dessus, viz:

Souscriptions à la charte, 456 actions. Balance due sur les actions	$10,703.00
Autres souscripteurs, 185 2-10 actions. Balance due sur les actions	4,491.25
Balance totale due	$15,194.25

Lesquelles actions non-payées des souscripteurs, devront être offertes à vendre en différents lots, d'après le rapport d'estimation à être enregistrée par les estimateurs nommés dans l'affaire ci-dessus.

7. Réclamation contre le Teutonia Bank and Trust Co. pour $1,281.60, sur laquelle 30 pour cent de dividende, ont étaient payés; à savoir $384.40.

8. Réclamation pour $11,882.83 la somme due par R. J. Maloney.

Le tout de l'énoncé ci-dessus suivant inventaire enregistré.

Conditions — Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CAGE, BALDWIN & CRABITES,
Avocats pour les receveurs et liquidateurs.
oct—8,9,16,20,21

AVIS AUX CREANCIERS

Bemis Bro. Bag Company vs. Standard Guano & Chemical Manufacturing Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,083 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier règlement trimestriel présent, par William W. Bouden, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
oct—14,19,23

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Louisa Lamotte.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 84,538 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. A. Bazilique, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ROGER MEUNIER, Avocat.
oct—9,14,18

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Hugh McManus.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,467 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées à avoir à déduire dans dix jours de la présente notification (s'ils en ont ou peuvent en avoir) les raisons pour lesquelles le compte final présenté par Patrick E. Burke, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
oct—12,17,21

The 'Allenburys' Foods

MOTHER AND CHILD — Baby 61 months of age. Fed from birth on the 'Allenburys' Foods

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. — De la naissance à 3 mois
NOURRITURE No 2. — De 3 à 6 mois
NOURRITURE No 3. — De 6 mois à plus

Pamphlet traitant de la Nourriture des Enfants donné gratuitement

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

À

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ	5:00 A. M.	Départ Shell Beach	4:10 P. M.
Ar. Shell Beach	6:05 A. M.	Ar. Nouvelle-Orléans	5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.